Le premier centre français du cardé et du textile d'habillement de la laine

Introduction

Au milieu du XXe siècle, le Pays d'Olmes est déjà un territoire industriel majeur du cardé et du tissage d'habillement de la laine. Au cours des Trente Glorieuses, sa dynamique sociale et économique lui permet de devenir leader en France dans ces secteurs. La crise de 1973 frappe modérément le territoire. Ce n'est qu'à la fin de la décennie 1970 que le cardé d'habillement connaît de sérieuses difficultés, qui se manifesteront fortement dans les années 1980. Cependant, le territoire profite de l'extraordinaire croissance du cardé d'ameublement porté par la production de tissus pour automobiles, compensant les déboires du secteur de l'habillement. Le véritable choc pour le territoire est matérialisé par l'entrée en crise du peigné d'habillement dont les dures restructurations entre 1989 et 1990 introduisent douleurs, doutes et incertitudes.

L'industrie lainière ariégeoise dans la période d'après-guerre

Réorganisation de la production

À la Libération, l'offre textile est complètement désorganisée. Elle ne permet pas de répondre à la demande d'un pays en attente de reconstruction. Il faut produire vite et beaucoup.

> <u>René Labadie, représentant en laine et en matériel textile :</u>
>
> *« Après la guerre, ça marchait bien. Tout se vendait. Il y avait eu une pénurie énorme donc on pouvait fabriquer n'importe quel type de tissus, ça se vendait. Il y avait un tel besoin… »*

Le matériel vieillissant, souvent représenté par les métiers saxons Schönherr, doit être renouvelé. Dans l'immédiat après-guerre, leurs dérivés italiens font une entrée en force, comme dans les apprêts.

> <u>René Labadie, représentant en laine et en matériel textile :</u>
>
> *« Tous les deux mois j'étais à Prato, en Italie. Pour le matériel textile, je représentais des constructeurs italiens. Les Français avaient disparu, mais les Italiens avaient intérêt à être meilleur marché que les Allemands ou les Belges. Et là, j'ai fait beaucoup d'affaires. »*

Le Nebiolo italien devient le métier à tisser à navettes de référence.

Comme durant la guerre, la quantité prime sur la qualité. La laine vierge est mélangée aux effilochés et aux déchets textiles, comme la technique du cardé le permet.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« On tire notre épingle du jeu grâce à l'utilisation de ces laines renaissance. Ça c'est un premier paramètre qui fait la force de Lavelanet. »

Georges Dumons, fabricant intégré à Lavelanet :

« La force du cardé, en dehors du fait que pendant la guerre nous avons habillé la France entière, c'est que le cardé est ouvert à tout. Toutes les matières. Moi, j'ai dû toutes les utiliser ces matières : des courtes, des longues, des croisées, des fines… Ça dépend de ce que vous faites. Tous les défauts du tissage… On faisait tout. Seulement, ça avait un avantage. J'en ai fait, des tonnes… Ça avait un avantage : j'y mettais tous les déchets de l'usine. À l'époque, c'était des déchets de laine, de coton, et c'est tout. Le synthétique, on n'en parlait pas. »

Yvon Ménard, cadre de filature :

« C'est pas souvent la bonne qualité qui fait le bon fil. C'est paradoxal parce qu'il est parfois difficile de faire de la très bonne qualité en cardé, pas en peigné mais en cardé. C'est plus difficile que des mélanges. L'idéal c'est du 70/30. Vous mettez de la bonne laine bien longue, mais il faut du court. Pour meubler, il faut du court en cardé. Pour faire la liaison, il faut du court. Si c'est des longues fibres droites, vous n'avez pas l'étirage qui se fait convenablement. Ça fait partie du métier ça. Ça ne se sent pas, c'est quelque chose qu'on voit avec la main, si ça va bien ou pas. Je ne sais pas trop l'expliquer. C'est les petits secrets de fabrication. »

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« On faisait surtout des tissus en mélange de laine de Nouvelle-Zélande, c'était surtout la Nouvelle-Zélande, et de polyester ou de rayonne. À ce moment-là c'était la viscose, le polyester c'était pas trop coté. Mais laine et viscose, ou laine et fibranne, ça se vendait très bien. On ne prenait pas des laines très grossières, qui étaient rêches ou pas jolies, mais des laines… Moins fines que celles d'Australie bien sûr, un peu plus grossières, mais ça marchait mieux en filature. On était partis plutôt sur des laines de Nouvelle-Zélande. »

Des entrepreneurs, moins affectés que d'autres par l'Occupation, relancent la fabrication dès 1945. De nouveaux patrons les rejoignent, comme Louis Laffont et son fils Robert.

Robert Laffont, fabricant à Lavelanet :

« En 1945, au sortir de la guerre, fin 1945, on commence les travaux du petit dépôt qui est en face, de l'autre côté de la route. Voilà comment mon grand-père et mon père ont recommencé à pouvoir refabriquer réellement. À partir de là, malgré les crises conjoncturelles qu'il y a eu durant toutes les années 1950 et même 1960, parce que malgré les Trente Glorieuses, il y a eu des années qui n'étaient pas très fastes… Malgré ces années-là, mon père, Robert Laffont, et mon grand-père, par étapes, ont pu construire tous les bâtiments que vous voyez ici, progressant jusqu'à avoir 24 métiers dans l'atelier. »

Comme les Laffont, Louis Barthe crée son propre tissage. Il l'établit à Fougax, en 1946, où il tisse à façon.

Georges Dumons, fabricant intégré à Lavelanet :

« Louis Barthe était l'enfant de la maison. Mon grand-père avait embauché comme chauffeur Émilien Barthe, et comme cuisinière Angèle Barthe. Et tous les deux ont eu un fils qui s'appelait Louis. Louis avait acheté un petit tissage à Fougax, et comme il avait de la place, il avait dit à mon grand-père : « Si vous avez des métiers en trop, je vais les prendre. » Et les métiers qu'on a montés, Georges Dumons en a monté une partie. »

Louis Barthe travaille pour son compte jusqu'en 1961.

C'est en 1946 qu'André Roudière, épaulé par son frère cadet Augustin, achète ses premiers métiers et fonde son tissage. En 1961, il est devenu un entrepreneur significatif du cardé d'habillement. Il dispose de 48 métiers et d'environ 150 employés.

Jean-Jacques Roudière, fils d'Augustin Roudière :

« Ils ont constitué tous les deux comme un couple. Mon oncle était le capitaine d'industrie, le créateur aussi, c'était l'artiste quand même, celui qui dessinait. Mon père l'a vraiment entouré. C'est une place très importante, et d'ailleurs c'est ce qu'il a le plus aimé faire, chasseur de têtes. Il se cultivait pour ça. Il était heureux de pouvoir rencontrer des ingénieurs, de sélectionner et de chercher les gens qui allaient continuer à faire évoluer l'entreprise, voire à certains moments la sauver. »

À Lavelanet, Roudière appartient au groupe restreint des grands fabricants, comme la société Diant et ceux intégrant tous les stades de la fabrication tels Dumons Frères à Lavelanet ou Fonquernie à Laroque. Avec des dizaines d'autres fabricants, ils forment la catégorie des donneurs d'ordres, surtout concentrés à Lavelanet.

Dynamique économique et organisation du travail

La majorité des fabricants doit solliciter systématiquement des façonniers pour la filature, la teinture et les apprêts, car seule une poignée d'entre eux intègre tous les stades de la fabrication. Ils mobilisent aussi des petites entreprises façonnières de tissage et des tisserands-patrons au statut d'artisan, disséminés aussi bien en ville qu'à la campagne. Daniel Esplandieu commence ainsi sa carrière dans le textile.

Daniel Esplandieu, ouvrier chez un tisserand-patron à Lavelanet :

« J'ai un copain qui me propose de travailler avec lui. Il est artisan, parce qu'il y avait à ce moment-là énormément d'artisans à Lavelanet. Ces artisans, c'était des tisserands en usine qui avaient acheté leurs métiers, qui avaient monté ces métiers chez eux, dans des garages, dans des ateliers qu'ils se construisaient eux-mêmes. Ils mettaient des métiers et c'était ça. Lavelanet était devenu une ruche. »

Robert Librero, tisserand-patron à Lavelanet :

« Dans ce garage, il y avait M. Daniel Esplandieu, avec un métier. Il tissait là et il donnait de temps en temps des petits coups de main à ma grand-mère. »

Beaucoup travaillaient seuls, à leur domicile avec leur femme.

Georges Marcérou, tisserand-patron à Montferrier :

« À 18 ans, je me suis installé avec mon premier métier. M. Carol nous avait prêté un local, avec un autre ami, pour mettre deux métiers à tisser, un chacun. Et après, naturellement, quand je me suis marié, j'ai continué chez M. Carol. Et puis quand nous avons fait faire la maison, un peu plus tard j'ai fait l'atelier pour mettre… Parce que après j'ai eu deux métiers chez M. Carol, j'ai acheté un autre métier d'occasion et je faisais marcher deux métiers. Ma femme venait me donner un coup de main de temps en temps. Et après j'avais un atelier et on a déménagé chez nous. Et là on a continué de travailler jusqu'à la retraite. »

Beaucoup d'artisans travaillaient aussi avec leurs parents.

Gérard Danjou, tisserand-patron à l'Aiguillon :

« De suite après la guerre de 1945, les premiers métiers sont arrivés à l'atelier alors que j'avais 15 jours. C'était même un peu après 1945. Je suis resté au même endroit toute ma vie. J'ai démarré en 1972 en mon nom propre, parce qu'avant, j'étais salarié de mon père. Mon père travaillait quand même avec moi au début. Puis après, mon père est décédé donc j'ai continué tout seul. Mais ma femme tenait la

comptabilité, enfin elle s'occupait de la partie administrative. C'était pas énorme mais c'était son boulot. »

Il existait aussi de nombreux ateliers qui regroupaient plusieurs générations d'une famille plus ou moins élargie.

Patrick Palacios, tisserand-patron à Lavelanet :

« Mon père, lui, il va à l'école, au centre Jacquard. Il sort avec le CAP et il travaille de suite comme contremaître chez Bigou-Perdigues. Une fois que mes oncles et mes tantes ont monté le tissage, vers 1950, c'est lui qui règle les machines. Il est le contremaître. Au départ, on met tous les sous au même endroit, on donne les sous, on paye… Après on commence à construire des maisons. Et après ça tourne un peu au vinaigre et chacun travaille avec ses machines et récolte ce qu'il travaille. On se donne un coup de main mais ce n'est plus la même chose. Jusqu'en 1971, jusqu'à ce que mon père achète les machines, ils restent ensemble, donc de 1950 à 1971. »

Ces affaires familiales pouvaient donner lieu à la constitution d'une organisation urbaine spécifique. À Lavelanet, la famille Librero a construit le passage Lucien Verdier, où sont édifiés les lieux d'habitation et l'atelier de tissage commun.

Robert Librero, tisserand-patron à Lavelanet :

« Ma grand-mère a bâti un petit local, avec pour commencer un métier à tisser, bien sûr, on n'en menait pas beaucoup à l'époque, on n'en menait pas plusieurs. Et au fur et à mesure que les enfants sortaient de l'école, à l'âge de 12-13 ans, elle achetait un métier de plus. Et la bâtisse s'est agrandie, tout doucement. Toute la famille travaillait là. Puis, les enfants se sont mariés. Et après, moi, dans les années 1970, je suis venu travailler dans l'affaire familiale. Chacun avait son métier mais on travaillait ensemble. Mes deux oncles, ma mère et ma grand-mère ont investi, ils ont changé le matériel, et nous, les jeunes, on est arrivés. J'avais mon cousin aussi qui travaillait avec nous. »

Des tisserands-patrons pouvaient partager les locaux et les frais afférents, tout en travaillant chacun pour son compte, comme à l'Hirondelle, au Progrès, à l'Union ou à la Fraternelle. Les fabricants se chargeaient de distribuer le fil aux tisserands-patrons, dont la chaîne arrivait dans les ateliers montée sur l'ensouple.

Daniel Esplandieu, responsable de la distribution du fil chez Dumons :

« Je recevais de la direction une fiche où il y avait un nom, c'était le nom de l'artisan, ce qu'il fallait comme fils, comme poids, tout ce qu'il lui fallait pour travailler. Nous, on rassemblait les trames et elles repartaient avec les ensouples. Il y avait un camion qui faisait le

dispatching. »

Gérard Danjou, tisserand-patron à l'Aiguillon :

« La chaîne était ourdie chez le fabricant. Le fabricant avait son ou ses ourdissoirs, avec ses ourdisseurs, bien sûr, et c'est lui qui faisait la fiche d'ourdissage et de tramage. On vous donnait ça, on vous donnait la trame, et après débrouille-toi. »

Les tissages façonniers forment la base de la sous-traitance du tissage en Pays d'Olmes et sa force principale.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« Ce qui a fait la force de Lavelanet, ce sont, entre autres, les tisserands-patrons. Avec leur souplesse, ils pouvaient travailler le samedi et le dimanche. Ça a permis à Lavelanet de prospérer alors que d'autres centres textiles, je pense en Normandie à Elbeuf, Louviers, Sedan dans les Ardennes, et même Vienne qui était important, ont périclité. Vienne un peu plus tard, mais tous ont périclité quand même bien avant Lavelanet. »

Cette dynamique permet à la région, formée par l'Ariège et le Tarn, d'occuper, en 1950, la première place dans le cardé et les tissus d'habillement de la laine.

Le Pays d'Olmes, leader français du tissu d'habillement

Nouvelles applications pour le cardé d'habillement

À la fin des années 1950, le Pays d'Olmes est le premier centre français du cardé. Fort en production, il est aussi devenu un territoire largement exportateur.

Roger Marquis, patron des transports Marquis :

« Dans les années 1951-1952, ça a commencé à exploser. C'est-à-dire qu'on a commencé à partir sur l'extérieur des frontières. La marchandise, on l'apportait à l'extérieur des frontières, c'est-à-dire sur la Belgique, sur l'Allemagne, sur l'Angleterre et sur les pays du Nord. »

Cela n'empêche pas les entrepreneurs ariégeois de subir des crises violentes, comme celle de 1951-1952.

Ricalens, le plus grand industriel intégré du Pays d'Olmes, fait faillite et laisse plus de dix hectares de bâtiments disponibles. Michel Thierry, qui a débuté sa fabrication en 1955 à Lavelanet, s'installe en 1962 dans une petite partie des locaux laissés vacants. Il développe son originalité en se saisissant d'un créneau jusqu'alors délaissé dans le pays : celui de la haute nouveauté féminine.

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« C'était Paris qui commandait. Et Paris cherchait ce genre de tissu. On faisait des sortes de copies de Chanel. C'était pas des tissus Chanel mais ça ressemblait un peu aux aspects Chanel. »

Madame Thierry a ses propres collections et échantillonne avec une petite équipe.

Hélène Corbin, ourdisseuse chez Michel Thierry :

« Elle savait ce qu'elle voulait. Des fois vous étiez en train de travailler, s'il y avait une couleur qui ne lui plaisait pas elle nous la faisait enlever. Elle me disait : « Ah non Hélène arrête ! Ça me va pas ça, il faut changer tout ça. » Elle faisait venir des stylistes aussi, de Paris et tout. Ils travaillaient avec moi, on mettait les fils pour essayer de faire des dessins. On y a travaillé un moment. C'est vrai que c'était… Elle arrivait avec sa botte de fils, c'était son bébé. Elle aimait faire ça. »

Hautes nouveautés féminines ou nouveautés masculines, les fabricants du Pays d'Olmes doivent s'adapter au goût du moment.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« Les tendances c'était souvent le bouche-à-oreille, c'était surtout les représentants. À l'époque, à ce moment-là, dans les années 60-70, même 80, c'était le Sentier parisien qui donnait la tendance. Donc il fallait être au plus près de ces petits confectionneurs parisiens pour sentir ce qui allait se faire la saison suivante. »

La palette de la production du Pays d'Olmes s'étend grâce à la fabrication d'un plus grand nombre de tissus de mode, y compris pour la haute couture comme chez La Giraudière.

Jackie Roy, cadre textile :

« C'était une entreprise où il y avait une fabrication de tissus pour la haute couture. C'était une très belle fabrication. C'était des tissus de mode qui étaient prévus pour les grands couturiers. Il y avait Chanel, Paco Rabanne, Lacroix, Castelbajac, etc. »

Naissance de bonneteries : entrée dans le secteur de la maille

Sachant exploiter les savoir-faire du cardé pour innover dans le tissage et les apprêts, le territoire se saisit aussi pleinement du créneau de la bonneterie. Marius Carol, apprêteur de draps cardés à Montferrier, se lance dans la maille.

Marie-Thérèse Pouchodon, petite-fille de Marius Carol :

« Mon grand-père et mon père travaillaient ensemble à l'usine de Montferrier. Mon père a commencé à vouloir développer la teinture. On ne faisait que trois couleurs : du marron, du bleu marine et du noir. Puis, mon oncle, M. Royaerts, est venu à Lavelanet et a repris une entreprise de bonneterie. Cette entreprise de bonneterie, il l'a développée et au fur et à mesure où rentraient les fils synthétiques, il a commencé à tricoter des tissus synthétiques. Et venant chez Carol, c'était encore l'établissement Carol à Montferrier, avec mon père ils ont fait les premières teintures sur fils synthétiques. Ils ont réalisé le tissu pour la première Citroën. »

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« C'est comme ça que l'affaire Marius Carol a basculé vers la maille. C'est l'origine ça, à travers des tissus pour la DS Citroën. »

C'est Tommy Royaerts qui invente les mélanges de ce tissu, alors que Marius Carol met au point les apprêts.

Bernard Gassié, cadre commercial à la SAB entre 1980 et 1984 :

« Le père de M. Royaerts avait mis au point un article bien particulier, une sorte de velours gratté, extensible puisque c'était sur base maille. Ça allait bien puisque ça permettait… Les tissus extensibles sur un siège de bureau, ça permet de bien épouser les formes arrondies, de ne pas faire de plis. Techniquement c'était un produit hyper intéressant, avec des spécificités de fabrication qui étaient particulières et qu'il n'a jamais dévoilées. Ce marché a perduré pendant… Jusqu'au bout de la SAB. »

La collaboration se poursuit entre Marius Carol et Tommy Royaerts, même lorsque ce dernier fonde sa propre entreprise : la SAB, Société Ariégeoise de Bonneterie.

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« Lorsque tous ces tissus ont été mis au point et que les deux entreprises sont devenues majeures, les partages se sont faits. C'était deux entreprises différentes. La SAB était une entreprise de fabrication de tissus maille, c'est tout. On fabriquait le tissu maille tombant brut de métier. Ce tissu tombant brut de métier à tricoter était traité pour être terminé dans la société SOTAP. »

La SOTAP est créée en 1964, spécifiquement pour la maille. Elle s'installe dans des locaux libérés par la faillite de Ricalens, comme l'a fait la SAB deux ans plus tôt.

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« La société Carol, lorsqu'elle a travaillé pour Citroën, a fait un bond considérable dans le volume des tissus qu'elle traitait. À ce moment-là, elle a été obligée de s'agrandir et on a acheté, à travers la société Carol, une partie de la société Ricalens à Laroque d'Olmes pour faire la teinture des tissus maille. »

Pour la SOTAP comme pour la SAB, les débuts sont modestes, aussi bien dans les tissus pour ameublement que pour la lingerie, une autre spécialité des deux sociétés.

Prospérité du cardé, du peigné et de la maille

Au plus près des tendances

Des années 1960 à la première partie des années 1970, le cardé du Pays d'Olmes, majoritairement fidèle à des mélanges bon marché, connaît une belle prospérité.

Jean Barbe, patron des apprêts Barbe :

« Nous on était habitués à faire ce cardé-là, avec beaucoup de fibres de récupération dedans, un peu de laine… Il y avait un peu de tout dedans. Et on faisait de tout. Pourquoi ? Parce qu'on nous demandait des prix. On pouvait faire des prix avec des matières qui n'étaient pas trop chères. »

Les fabricants sont aussi bien placés dans la haute nouveauté féminine ou la nouveauté masculine car ils savent anticiper les tendances.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« Pour essayer d'avoir les bonnes informations, on avait quand même ces cahiers de tendances, des cahiers de tendances souvent italiens. Il y en avait un ou deux français mais ils étaient souvent italiens. Mais le plus c'était le bouche-à-oreille et sentir, dans le Sentier parisien ou chez quelques confectionneurs importants dans la France, sentir ce qui allait ou ce qui pouvait se faire l'année suivante. »

Chez Michel Thierry, Raoul Pigeon se rendait directement chez les grossistes du Sentier.

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« J'allais visiter, à Paris, par exemple, pas les confectionneurs mais les grossistes, qui, eux, vendaient aux confectionneurs. »

Dans l'industrie du peigné, Roudière procédait de la même manière.

Jean-Pierre Amathieu, cadre chez Roudière :

« On avait notre bureau rue du Sentier pendant longtemps, après rue d'Aboukir. Ce sont des milieux d'affaires textiliens bien connus. Quand il y a eu Chargeurs on a changé également mais c'était toujours le même quartier. Les grossistes parisiens… Ça partait sur Paris. Ça partait où ? Sur moult petits fabricants qui eux-mêmes revendaient à des clients qui allaient s'approvisionner… On allait au Sentier s'approvisionner, même les gens de Toulouse, même les gens d'ici allaient au Sentier s'approvisionner. Les gens du Sentier, c'est bien connu, c'est des gens qui travaillaient le jour, la nuit, le dimanche, en étant déclarés, pas déclarés, et qui fabriquaient dans la nuit, en allant chercher le matin le tissu chez le grossiste.

M. Henri Weil venait faire la collection à Lavelanet. M. Bidermann est venu une fois, après il a envoyé M. Fush, qui était son bras droit. Quand vous avez M. Weil à Lavelanet qui vient faire ses choix un dimanche, vous vous dites que vous êtes sur la bonne voie. L'usine Weil à Besançon, ils étaient beaucoup plus nombreux que nous. Ils devaient être 5000 ou 6000 personnes. »

<u>Alain Moreno, responsable de la création chez Roudière puis chez Avelana :</u>

« Les clients venaient ici. Ils passaient la semaine et faisaient le tour des clients, en fin de compte. Ils passaient la semaine… Une fois on m'a dit : « tiens il y a untel qui fait ça, tu peux pas me le reproduire dans la semaine ? »

C'était beaucoup de Parisiens, donc c'était Guimbert, Pasquier… Il y avait les grossistes en tissus comme Marcel Blanc qui venaient aussi. J'ai pas listé mais il y avait pas mal de gens. Ils savaient qu'ils allaient trouver un produit chez l'un chez l'autre, donc ils passaient la semaine. C'est pour ça qu'il y avait les hôtels, il y avait trois hôtels qui pouvaient recevoir ces clients. »

La bonneterie connaît aussi un essor vigoureux, grâce à des tissus innovants à base de fils synthétiques, cellulosiques et laine.

<u>André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :</u>

« Quand on a réussi à fabriquer, à partir de la maille, des tissus pour l'automobile, on a dit « on peut en faire d'autres à partir de la maille ». Et à ce moment-là, notre effort s'est porté sur la maille pour éviter la concurrence avec le tissu cardé. En faisant porter ces efforts sur la maille, nous avons développé surtout la SOTAP, avec tout un tas de nouveaux articles. Des articles qui étaient inconnus et qui pouvaient être créés parce que justement c'était nous, avec la méthode des apprêts de la laine, qui avions apporté quelque chose à la maille. On a

fait un nouveau tissu, du rilsan mélangé avec du rhovyl, et on l'a transformé en tissu de soie. C'était tout nouveau. Mais j'ai créé un autre tissu, encore plus difficile à faire. Un autre tissu en laine et polyester. J'ai fait une flanelle qui ressemblait terriblement, elle était faite en maille mais elle ressemblait à une flanelle anglaise. On a fait, avec Saint-Joseph, un article extraordinaire, pour faire des costumes, et qui s'est vendu dans le monde entier. »

La SOTAP-Carol fait aussi beaucoup de tissus pour sous-vêtements, comme la SAB.

Daniel Robinet, cadre à la création à la SAB entre 1972 et 1984 :

« Il y avait trois secteurs dans la SAB. Il y avait le tricotage habillement, le tricotage sous-vêtements, puisqu'il y avait la confection, et l'ameublement, avec le fameux Ormavyl. Ormavyl c'était un tissu révolutionnaire à l'époque. »

Innovations textiles et augmentation de la productivité

Cependant, la croissance du Pays d'Olmes est d'abord portée, à cette époque, par l'adoption du peigné. Ce tournant majeur est dû à André Roudière en 1960. Le nouveau tissu est alors constitué à 45 % de laine fine australienne et à 55 % de polyester : le fameux Tergal mis au point par Rhodiacéta en 1954.

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« Roudière s'est mis dans les tissus à base de laine d'Australie. Mais il a fait surtout le tissu pour hommes. »

Dans son usine Mirabeau, où il a créé des ateliers de teinture et d'apprêt, André Roudière installe ses premiers métiers automatiques en 1962. Il construit une nouvelle usine à La Coume pour développer son parc de machines.

Roger Bigou, agent de maîtrise de tissage chez Roudière :

« J'étais responsable de tout ça. C'était disposé en salles. Il y avait les salles 1, 2, 3, 4, 5… Et dans chaque salle il y avait 96 métiers. À une époque on devait avoir près de 500 métiers à La Coume. 500 métiers, plus ceux qui étaient dehors, ça faisait du tissu. Je crois qu'on est arrivés à 70 000 mètres de tissu par jour. »

La productivité est sensiblement augmentée grâce au Tergal.

Patrick Fonta, contremaître de tissage chez Roudière :

« Le Tergal, il n'y avait pas moyen de le casser avec les doigts. Ou alors on se fendait les doigts. C'était très solide. Ces métiers marchaient, impeccable. C'est pour ça qu'ils sont arrivés à mettre 24

machines. »

L'intensité de la production est telle que le filetage est en partie externalisé, l'entreprise portant les pièces au domicile des ouvrières.

Eliette Vidal, fileteuse et visiteuse chez Roudière :

« C'était un chauffeur qui me l'amenait avec un camion. Il me portait les pièces à la maison. S'il y avait un trou il fallait l'arranger, il fallait époutier aussi, c'est-à-dire enlever les petits nœuds. Il fallait les passer à l'envers, les petits nœuds, que ça ne fasse pas de traces. »

Spécialisé dans le tissage, André Roudière doit acheter le fil à l'extérieur du territoire jusqu'en 1963, date à laquelle il suscite la création de la filature peignée de Pierre Bergère à Lavelanet.

René Hans, cadre dirigeant chez Roudière :

« Pour alimenter le tissage Roudière, il fallait une filature de fibres peignées teintes. Il n'y avait pas de filature comme ça dans le Midi-Pyrénées. Il y en avait quelques-unes dans le nord de la France, mais elles étaient très liées aux producteurs dont on citait les noms tout à l'heure, Lepoutre et PJT, avec Jean Tiberghien. Donc il a fait monter, dans un pays de filature cardée, il a fait investir une grosse filature peignée. Il faut des investissements énormes mais qui avaient été faits par l'accord qui avait été passé entre Pierre Bergère et André Roudière. C'était pratiquement un « tope là ! », il n'y avait pas eu tellement de documents écrits ou d'accords. C'était vraiment un accord d'homme à homme. André Roudière poussait Pierrot à investir dans ce secteur-là en lui garantissant qu'il lui donnerait l'approvisionnement et qu'il lui assurerait des résultats. »

Exportation dans toute l'Europe

La croissance et la diversification de Roudière s'accompagnent d'une nouvelle percée sur les marchés européens dans les années 1960 et 1970.

Christian Laffont, commercial chez Roudière :

« Le groupe Roudière a vécu les plus belles années de sa vie, y compris quand Jacques Foropon était là du temps d'André Roudière, qui en avait fait son bras droit, parce qu'il a mis en place un service export qui représentait, aux belles années de Roudière, 60 % du chiffre d'affaires. »

Une douzaine de transporteurs du Pays d'Olmes assurent la diffusion européenne jusque chez les grossistes et les confectionneurs.

Roger Marquis, patron des transports Marquis :

« Il faut savoir une chose, c'est qu'on avait 11 véhicules par semaine chargés aller-retour rien que pour Roudière et Michel Thierry. Nous étions installés à Toulouse, Castres, Paris, Tourcoing, Ensisheim, Perpignan, le Maroc, et en Allemagne nous avions des accords vraiment bons avec l'entreprise Nellen & Quack à Mönchengladbach, Trans-Bavaria à Munich, et en Belgique avec Elco, on avait des choses vraiment importantes. Le pays le plus important, c'était quand même la France. Les grosses entreprises étaient dans l'Est, il y avait beaucoup d'entreprises dans l'Est de finition textile pour faire les habits, la région du Nord et la région parisienne. C'était très important. Ensuite Lyon, c'était un autre transporteur qui le faisait, c'était autre chose. La Bretagne il y en avait un petit peu, c'était Bergère. Et Paris c'était les transports Clergue qui faisaient ça. Le marché le plus important pour la maison Michel Thierry c'était la Belgique. La Belgique faisait 6 véhicules par semaine pour l'établissement Elco, qui faisait du tissu. Ensuite l'Allemagne, pour l'étranger, et ensuite l'Angleterre. Pour la Scandinavie, on le montait en Hollande et en là-bas il y avait quelqu'un qui prenait des semi-remorques et qui amenait les chargements dans les pays nordiques. »

L'implantation nationale des plus gros transporteurs permet de développer une stratégie qui articule routes et rails.

Roger Marquis, patron des transports Marquis :

« Dans les années 1970, on a mis en place un ferroutage, c'est-à-dire qu'on avait des caisses mobiles qu'on mettait sur les camions, on arrivait à Toulouse le soir, on les posait sur les trains, elles arrivaient à Paris le lendemain matin à 6 h et à Tourcoing entre 9 h 30 et 10 h. Dans le Nord, les caisses mobiles quand elles arrivaient on les mettait sur le camion, et ils allaient livrer sur la Belgique, sur l'Allemagne, sur la Hollande, partout. Ils allaient livrer de suite. »

Renforcement de la main-d'œuvre

Mais la main-d'œuvre manque dans les centres de Lavelanet et de Laroque. Il faut aller chercher les ouvriers dans la montagne et la plaine, à Mirepoix en particulier. À bicyclette, dans des bus publics et privés, Ricalens ayant son propre système de transport, ils sont des centaines à parcourir jusqu'à 60 kilomètres au quotidien pour se rendre et revenir du travail. On recrute aussi massivement à l'étranger. Les Espagnols sont d'abord les plus nombreux. S'ajoutent ensuite les ouvriers venus du Portugal et d'Afrique du Nord.

Christian Laffont, commercial chez Roudière :

« Dans les années 1970, ça vous expliquera un peu les boîtes aux lettres du Pays d'Olmes, arrivait toutes les semaines un car entier d'Espagnols et de Portugais, qui venaient pallier au manque de main-d'œuvre locale. »

Constantin Lamego, tisserand chez Roudière :

« Je me présente, Constantin Lamego. Je suis né au Portugal, près de Porto. Je suis arrivé en France le 14 juillet 1970. À cause de la dictature de Salazar, on a été obligés de partir du Portugal, « comme des fuyards » on pourrait dire, comme les Espagnols à l'époque avec Franco. Nous sommes venus directement sur Lavelanet. Depuis, nous n'avons pas quitté cette ville. J'ai fait mes études au Portugal, le primaire et les deux premières années de collège. Quand je suis arrivé en France, j'avais 13 ans et des poussières et je suis parti en CAP. J'étais au lycée Jacquard pendant 6-7 mois puisqu'au mois de mars, on nous a envoyés faire un stage de formation. Avant, quand on était dans cette école-là, on nous envoyait faire des stages. J'ai fini mon stage fin mars et le 1er avril 1973, j'ai commencé à travailler. J'ai été apprenti pendant 3 mois et mes premiers salaires c'était le double de ceux de mon papa, qui travaillait la nuit à l'époque. J'étais fier et lui aussi ! Pendant 3 mois j'étais payé à 90 %, par rapport aux autres qui étaient à 100 %. Au bout de 3 mois je me suis investi, j'ai travaillé, parce qu'on était payés à la tâche donc plus on courrait derrière les machines… Il ne fallait pas qu'elles s'arrêtent. Le compteur, il tournait, il comptait les duites. Et j'avais 7 métiers Fatex. »

Le Pays d'Olmes face à la concurrence

Rivalité avec l'Italie

Quoique prospères, les années 1970 laissent percevoir les effets de la concurrence des pays de l'Est, et plus encore de l'Italie.

Georges Dumons, fabricant intégré à Lavelanet :

« Les Italiens ils trichent, c'est d'accord, mais ils sont plus astucieux que nous. Effectivement, ils avaient utilisé les déchets que nous, nous n'avions pas su utiliser. Les déchets étaient devenus compliqués. Il y avait de la fibranne, du polyester, il y avait un tas de trucs dans ces déchets. Nous, on y était plus, et eux continuaient. Mais c'est parce qu'ils avaient trouvé une astuce de teinture, que j'ai vue en passant. Et les Italiens avaient des automates qu'ils programmaient. Ce qui fait que

quelle que soit la composition, s'ils avaient mis les colorants voulus, ils teignaient. Et ils vous faisaient un article uni comme une glace. »

Le Made in Italy bouscule les entreprises du Pays d'Olmes par son design et l'originalité d'une production variée.

Yves Vidal, créateur chez Roudière :

« Ils étaient meilleurs au niveau de la finesse, au départ. Au niveau de la finesse et au niveau des collections. Ils avaient davantage de choix dans leurs collections. C'était plus varié, plus varié que nous. »

Réaction de l'entreprise Roudière

Pourtant, chez Roudière, les usines tournent à plein régime, alors que le patron se montre de plus en plus discret. Progressivement, Jacques Foropon est devenu le personnage clef du groupe.

Bernard Gassie, cadre au service export chez Roudière entre 1974 et 1977 :

« M. André Roudière, on le voit très peu dans l'entreprise. Il a déjà lâché les rênes à M. Foropon. On le voit, oui il passe dans les ateliers de temps en temps. Et là c'est : « Attention ! M. Roudière arrive ! » Et là, tout le monde au garde-à-vous et… Lui aussi, c'était un patron avec beaucoup de fermeté. La politique de M. Foropon, ça a toujours été de remplir la capacité de l'usine à 105 %, dans le carnet de commandes. Parce qu'à ce moment-là, les commandes ça arrivait, il n'y avait pas besoin d'aller les chercher. J'exagère, mais c'est un peu ça. Donc il avait la possibilité de remplir à 105 %, quitte après à avoir du retard dans les livraisons et à se démerder pour que ça passe quand même. Et donc, il fallait que toute la chaîne de fabrication carbure au maximum pour pouvoir contenter les clients. »

André Roudière choisit de se retirer du textile en 1976, cédant la majorité des actions au groupe Révillon. Jean Arpentinier le remplace à la tête du groupe. André Roudière supportait de plus en plus mal les rapports de force sociaux au sein de l'entreprise, ainsi que les nouvelles conditions de la concurrence.

Jean-Pierre Amathieu, cadre chez Roudière :

« Ça devait être peut-être en 1975, c'était au début de ma carrière. J'avoue qu'il y avait des grèves à répétition et un jour on lui a dit « c'est fini » et il a dit « non maintenant c'est moi qui fais grève ». Dit vulgairement, il en avait ras-le-bol. Il se pliait en quatre avec tout le personnel et c'était toujours plus, c'était l'escalade. Comme je dis, c'est normal les revendications, c'est facteur de progrès, ça fait avancer. Mais à un moment donné, l'équilibre… Il faut savoir. Lui je pense que

l'équilibre… Il avait la température qui était montée. »

René Hans, cadre dirigeant chez Roudière :

« Quand il s'est retiré, les derniers mois où il était encore à l'usine, il était très fatigué. Il était las. Je me souviens le voir passer dans mon bureau au moment où il allait partir, il était las. C'était l'époque du plein développement, on avait un directeur commercial qui était extrêmement puissant sur le plan commercial, sur le plan de la connaissance des produits, et qui poussait beaucoup. Je pense que M. Roudière a subi une partie de cette pression, qui l'a fatigué. »

Diversification de la production avec le tissu pour automobiles

La réaction de Michel Thierry est tout autre, puisqu'il investit lourdement tout en diversifiant sa production par l'adoption du tissu pour automobiles.

Michel Thierry (images d'archive) :

« L'originalité de notre diversification, c'est d'avoir tenté puis réussi la diversification de ces produits, qui étaient au départ destinés uniquement à l'habillement, en ayant réussi à les imposer, à les appliquer à d'autres secteurs, en particulier aux sièges et aux sièges automobiles. Parce qu'avec cette richesse de coloris, avec cette richesse de mariage de fils que nous pouvons obtenir, en répondant aux technologies et aux contraintes des constructeurs automobiles en particulier, nous avons pu adapter ce type de fabrication hors de l'habillement. »

Dans le cardé, c'est la société Dumons Frères qui, la première, semble avoir occupé ce créneau en Pays d'Olmes.

Georges Dumons, fabricant intégré à Lavelanet :

« Chez Dumons, nous avions, à Paris, un agent général qui s'appelait Debru. Il nous représentait chez tous les fabricants automobiles. »

Lorsque Dumons Frères entre en grande difficulté, Debru propose à Michel Thierry d'habiller des Peugeot avec du tweed, à partir de 1978.

Georges Dumons, fabricant intégré à Lavelanet :

« Michel Thierry doit son succès, je peux le dire, Michel c'est un ami, il doit son succès à la fermeture de Dumons. Thierry ne faisait à l'époque que de la femme, gros fil, du tweed. Debru, en voyant ça, il a dit : « C'est pas mal ça, je pourrais le proposer à Peugeot. » Thierry lui a dit : « Ah oui oui oui ! » Les premières Peugeot étaient habillées dans le tissu de Thierry, en tweed. Quand ces dames s'asseyaient… (souffle)

Ça grattait de partout, épouvantable. Voilà comment Thierry a commencé. C'est pas autrement. »

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« La première Peugeot, c'était un tweed d'habillement. C'est comme ça que c'est parti. C'était un tissu qui sortait de l'habillement, mais qui n'était pas adapté à la voiture. Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai serré davantage la croisure des fils. Mais c'était devenu un tissu trop lourd pour l'habillement. C'était un tweed, un tweed simple. »

Renouvellement des équipements : de lourds investissements

La démarche d'investissement de Michel Thierry est largement suivie par les autres industriels, qui poursuivent le changement en profondeur de leur équipement dans les années 1970 et au début des années 1980. La filature voit disparaître les renvideurs, qui produisaient pourtant des fils souples et réguliers. La filature s'équipe de continus plus productifs et qui occupent moins d'espace. Dans le tissage, on ne compte presque plus que des métiers automatiques sans navettes. La majorité est représentée par des métiers à lances.

Patrick Fonta, contremaître de tissage chez Roudière :

« Chaque année on montait un bâtiment, on montait une salle. Chaque année on faisait une salle, ils avaient de l'argent. Ils avaient un grand terrain et ils ont fait plusieurs salles, 7 salles je crois qu'ils ont fait. Chaque année ils en faisaient une. Et on mettait des nouvelles machines à chaque fois. Des Saurer, après c'est passé… Ils ont acheté des Dornier, qui étaient un peu plus performants. Et puis après c'était des métiers sans navettes, des métiers à lances, des métiers à jets d'eau, on a essayé un peu tous les métiers, et les métiers à jets d'air, en dernier. »

Au milieu des années 1970, Roudière est devenu le premier producteur français de draperies et de lainages. Il emploie près de 2500 personnes, dont 1500 en Pays d'Olmes. Détenant le plus grand tissage d'Europe, avec plus de 500 métiers, il assure à lui seul 27 % de la production nationale et 38 % des exportations des tissus d'habillement de la laine.

Tous les fabricants ne peuvent s'équiper des matériels les plus modernes : l'investissement devient trop lourd.

René Labadie, représentant en laine et en matériel textile :

« J'ai fait l'import-export avec des machines d'occasion, parce que certains, qui étaient un peu justes financièrement, ne pouvaient plus acheter de métiers neufs, métiers ou autres machines neuves. Et

comme j'avais des contacts aussi bien en Espagne qu'en Italie ou bien en Hollande, on me disait : « Tiens, toi qui es bien placé, je recherche telle machine, tu peux pas me la trouver d'occasion ? » Moi je l'achetais et je la revendais. »

Beaucoup d'artisans et de petits fabricants profitent aussi du renouvellement accéléré du matériel des grands industriels pour s'équiper en métiers automatiques d'occasion.

Patrick Palacios, tisserand-patron à Lavelanet :

« Vous pouviez faire une maison avec le prix d'une machine. Donc moi quand j'ai vu ça, le prix que ça coûtait, après ça a été que des machines d'occasion. Ça faisait aussi bien qu'un métier neuf. Même si on avait pas l'abattement sur le matériel… Une fois qu'on fait le calcul avec un stylo, il vaut mieux acheter de l'occasion. On achète des métiers d'occasion. C'est Roudière qui me vend les machines en 1980. »

Les tisserands-patrons sont constamment en décalage technologique.

Gérard Danjou, tisserand-patron à l'Auiguillon :

« Il fallait quand même suivre un peu le mouvement. Si on ne suivait pas, les industriels ne donnaient pas de travail puisqu'on était peu rentables. On ne produisait pas assez. On avait toujours une longueur de retard par rapport aux machines modernes qui arrivaient sur le marché. D'autant qu'elles étaient très chères et que les prix de rétribution allaient de plus en plus vers le bas. »

Travailler avec des métiers d'une technologie vieillissante signifie compenser la moindre productivité par l'allongement des journées de travail.

Georges Marcérou, tisserand-patron à Montferrier :

« Plus on était âgés et plus ça devenait pénible. Parce que nous, on faisait entre 10 h et 12 h par jour quand même. Toute la semaine. Et des fois, le dimanche, s'il y avait une pièce à nouer le dimanche matin on allait la nouer. Alors on travaillait, disons. »

Pour la première fois de son histoire industrielle, le Pays d'Olmes inverse les avantages comparatifs, qui jusque-là favorisaient la concurrence étrangère, par la performance de son matériel.

René Hans, cadre dirigeant chez Roudière :

« On devait être l'usine textile la plus informatisée d'Europe ou peut-être du monde, même si je me méfie des Japonais. »

Début de crise dans l'industrie textile ariégeoise

Déclin du cardé d'habillement

Malgré des investissements considérables, le Pays d'Olmes bascule dans la crise dans les années 1980. Les petites filatures façonnières disparaissent largement.

Yvon Ménard, cadre de filature :

« Les carnets de commandes chutent et puis tout d'un coup on ne vend plus, donc on ne commande pas. Les stocks, il n'y en avait pas avant. Les gens n'avaient pas de stocks, ils n'avaient pas les moyens d'avoir des stocks. Ils travaillaient un peu à flux tendu. On commandait 1000 ou 2000 kilos de matière et puis on faisait 2000 kilos, puis 500 kilos… C'était vraiment au jour le jour à la limite, il n'y avait pas de grands carnets de commandes qui permettent de programmer une fabrication tranquille à long terme. Ça n'existait pas ça. »

Les goûts changent, condamnant le cardé, alors que les commerciaux l'emportent sur les producteurs.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« La clientèle elle-même évolue bien entendu, comme nous évoluons à Lavelanet. Au départ, c'est souvent des petits confectionneurs, il y en a eu un ou deux à Lavelanet, qui sont dans la France entière. Dans chaque département il y a plusieurs petits confectionneurs à qui on vend. Le point principal reste quand même le Sentier parisien. Ça c'est déterminant. Et l'évolution qu'il va y avoir, il va y avoir regroupement de certains de ces confectionneurs. Et on va avoir, surtout avec l'apparition des chaînes genre Camaïeu, Pimkie, sans parler de la VPC, La Redoute, Damart, les 3 Suisses, etc, on va avoir là aussi, comme on a à Lavelanet une concentration sur trois entreprises, là c'est pareil, ce sont des entreprises incontournables et si on ne travaille pas avec… On ne peut pas réaliser le chiffre d'affaires. C'est les commerciaux qui l'emportent sur les producteurs et c'est les commerciaux qui font la pluie et le beau temps. Donc à partir de là, l'indépendance que l'on avait s'amenuise, et donc c'est un problème. »

Entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, quelques grands fabricants du cardé d'habillement disparaissent comme Fonquernie, l'important intégré de Laroque.

Bernard Guillemin, cadre de la teinturerie Léon Fonquernie :

« Je suis rentré chez Léopold Fonquernie pour essayer de sauver cette entreprise, qui était vieillissante et qui avait besoin peut-être d'un coup de fouet. Donc il y a eu une équipe autour de M. Lepoutre qui avait été

recrutée par les filles de M. Fonquernie pour essayer de refaire vivre cette entreprise. Donc j'étais dans cette équipe de M. Lepoutre. Mais malheureusement, l'ancienne équipe de Léopold Fonquernie n'a pas voulu jouer le jeu. Chaque fois qu'on avait des idées pour améliorer les productions, parce que c'était notre but de produire beaucoup mieux et beaucoup plus facilement, on avait des bâtons dans les roues de l'ancienne équipe qui nous disait toujours : « Mais avant on ne faisait pas ça, avant on ne travaillait pas comme ça. » »

Aux questions de gestion et de stratégie s'ajoutent les dissensions familiales, comme chez Dumons Frères.

Daniel Esplandieu, PDG de Dumons Frères entre 1980 et 1982 :

« L'entreprise a été en difficulté, elle a été mise sous syndic. Et le syndic m'a proposé d'être PDG de l'entreprise. Il y avait encore 300-350 ouvriers. Et deux ans après quand même, on a été obligés d'arrêter parce que des repreneurs se sont présentés mais ils n'ont pas donné suite. D'ailleurs, toutes les entreprises fermaient les unes après les autres, sur la place. »

Quelques années auparavant, Georges Dumons avait quitté la direction de l'entreprise. Il poursuit seul son investissement dans le textile, dans le Tarn et l'Aude. Il s'installe notamment à Sainte-Colombe-sur-l'Hers en 1971, où il y déplace la « Boule de neige », une entreprise parisienne qu'il a rachetée.

Bernard Guillemin, cadre à la Boule de neige :

« J'ai été contacté par M. Georges Dumons pour m'occuper d'une teinture qu'il avait à l'époque dans la région parisienne, à Paris, et qu'il souhaitait ramener sur le secteur de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. On a pris toute l'entreprise qui se trouvait à Paris, aussi bien filature que teinture et finition, parce que c'était de l'angora que nous travaillions sur Paris, et on a tout amené sur Sainte-Colombe-sur-l'Hers dans des bâtiments d'une ancienne usine textile, les Tapis d'Espéraza. Ils avaient fermé et M. Dumons avait racheté ces bâtiments pour y installer cette entreprise. »

Crise dans le secteur de la maille

La crise n'épargne pas le secteur de la maille. La SAB est en difficulté, même dans le domaine de l'ameublement, qui est pourtant sa force.

Bernard Gassie, cadre commercial à la SAB entre 1980 et 1984 :

« Il n'y a aucun développement commercial à ce niveau-là. En Europe, il n'y a même pas de représentant. Au niveau du sous-vêtement, c'est

la même chose. »

Après un premier dépôt de bilan, la SAB redémarre difficilement.

Daniel Robinet, cadre à la création à la SAB entre 1972 et 1984 :

« Il faut bien dire que le créneau est très étroit. C'est pas des millions de mètres. Il faut bien s'imaginer, c'est un créneau étroit mais très pointu, bien ciblé, à savoir le produit non feu. Déjà, en 1984, on cherchait à obtenir des références M0. Il y a des classifications dans le non feu, M1, M2, M3, M4, et le M0 étant le verre, en quelques sortes, quelque chose de totalement ignifuge. Je crois qu'ils avaient obtenu cette qualification, qui était le top du top dans la classification des non feu. Si vous mettez une flamme près de ce tissu, il ne va pas le propager. Il va même l'arrêter ou le restreindre. »

Fondation du Musée du Textile et du Peigne en Corne

Pressentant qu'une page est en train de se tourner, des anciens et actifs du textile fondent, en 1983, l'Association des Amis du Musée du Textile et du Peigne en Corne.

Jackie Roy, chef de travaux Lycée Jacquart et président des Amis du Musée du textile et du peigne en corne entre 2007 et 2012 :

« L'engagement par rapport à la création du musée, il s'est fait au départ en 1983, quand nous avons créé cette association. C'est vrai que nous nous sommes retrouvés à un moment donné, un certain nombre de « textiliens de formation », pour essayer de créer un bâtiment, un centre, quelque chose qui puisse réunir ce qui représentait pour nous le patrimoine de cette industrie. »

Jean-Claude Arcizet, professeur de tissage au Lycée Jacquart et président des Amis du Musée du textile et du peigne en corne entre 2000 et 2007 :

« C'est le maire de Lavelanet, M. Caux à l'époque, l'idée est partie de lui en définitive. C'est M. Caux qui rencontre M. Pigeon et qui lui dit : « Voilà, je voudrais créer un musée à Lavelanet. » C'est ça l'idée. »

L'urgence est alors de sauver outils, machines et archives.

Raoul Pigeon, président fondateur des Amis du Musée du textile et du peigne en corne entre 1983 et 2000 :

« J'avais mal au ventre quand je voyais partir à la casse des machines de musée. Des machines très anciennes et qui n'existent plus. Pendant 11 ans, je me suis occupé de, premièrement, donner l'idée de faire un

musée, deuxièmement, récupérer les machines qu'on avait eu nous. Mais, un musée qu'est-ce que c'est ? C'est des machines anciennes. Donc les plus anciennes qui existaient encore à ce moment-là, parce que les artisans ne gardaient pas les vieilles machines. »

Jean-Claude Arcizet, professeur de tissage au Lycée Jacquart et président des Amis du Musée du textile et du peigne en corne entre 2000 et 2007 :

« Tous les samedis matins, on se retrouvait. Soit on partait chercher du matériel, soit on réparait ce qu'on avait déjà ramassé. Quand on allait chercher du matériel, on avait besoin de véhicules, des camions, tout ça. Et les transporteurs du coin, les transports Marquis, les transports Mathieu, ils ont été bienveillants à notre égard. À chaque fois il y avait un chauffeur, on lui donnait la pièce au chauffeur. Ils ont été bienveillants et ils nous prêtaient le camion, avec un chauffeur bien sûr. Donc c'est grâce à ça aussi, grâce à ces transporteurs, qu'on a pu ramener pas mal de matériel. »

Résistance de certaines structures

Cardé pour l'automobile : vers un abandon progressif de la laine

Réagissant au déclin du cardé d'habillement, Michel Thierry se spécialise davantage dans les tissus cardés pour automobiles, glissant de plus en plus de la laine au polyester.

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« Au départ c'était des tweeds, du gros fil, des tissus lourds, donc ils ont demandé des dessins plus serrés, plus fins. Automatiquement, ça nous a obligés à mettre des fils plus fins. Les laines, encore, elles bougeaient pas, les laines ça suffisait. Et puis petit à petit, ils nous ont amenés à supprimer la laine dans les tissus d'ameublement, parce que ça devenait exigeant pour eux et c'était plus fragile. Donc il a fallu qu'on évolue. Au lieu de faire du pur laine, faire du 60/40. Puis on a inversé, on a fait du 40/60, pour arriver à la fin à ne plus mettre de laine dans les tissus. On ne mettait que du polyester. »

Il crée pour cela un groupe dont la croissance compense en partie les difficultés du cardé d'habillement du Pays d'Olmes.

Michel Thierry (images d'archive) :

« L'évolution des marchés a fait que petit à petit on s'est intégrés, et aujourd'hui, effectivement, il y a un groupe industriel calqué sur

l'industrie très typique de la région en Pays d'Olmes qui part de la réception des matières premières en passant par la teinture, par un point très important qui est la filature de la laine cardée, là nous avons finalisé cinq usines qui donnent notre grosse capacité de filature cardée en Europe, nous avons deux unités de tissage et enfin nous avons trois unités de finition et de teinture en pièces. Vous voyez, on a tout le circuit. L'essentiel se fait chez nous, mais ce qui est ici sur la droite, c'est encore des façons que nous faisons à l'extérieur, soit en Ariège, soit dans le Tarn. »

Le peigné, un secteur qui résiste à la crise

Au même moment, la société Roudière, largement spécialisée dans le peigné, semble bien résister au point d'embaucher encore en 1982. Consommant toujours plus de fil, la société soutient même de nouveaux chefs d'entreprises façonniers, pour des besoins spécifiques et exigeants.

Jacques Aribaud, patron de filature entre 1982 et 2000 :

« On a démarré avec le soutien, à l'époque, de Roudière, puisqu'ils avaient besoin de filatures pour faire le Tergal, les flanelles, et en cardé c'était un produit un peu spécifique qu'ils avaient créé eux-mêmes à l'époque. Ils m'ont dit : « OK, on te soutient en production. Si tu fais du bon boulot, on t'alimentera. » L'avantage dans mes débuts, c'est que Roudière, lui, comme c'était des articles assez suivis, M. Foropon m'autorisait, faisait un peu d'avance. Comme ils avaient un peu de trésorerie ils me soutenaient aussi… Ils me payaient régulièrement donc moi ça me permettait de passer les 2-3 mois. Mais ça, ça a duré un temps. Après, quand je suis rentré dans la deuxième étape de la filature, quand j'ai travaillé avec les Espagnols et les autres clients, c'était 60 jours ou 90 jours. Là, c'était vraiment plus difficile. Les impayés, parce que moi aussi j'ai eu beaucoup d'impayés en Italie, j'en ai eu en Espagne, j'en ai eu en France… Pour une petite usine à façon, c'est très lourd. »

Même si la concurrence est de plus en plus présente, le groupe Roudière poursuit sa croissance.

Réduction du site industriel : trois entreprises rescapées

Jean Arpentinier peut alors fièrement conduire le président François Mitterrand dans la visite de l'usine Mirabeau en 1982. Le Pays d'Olmes donne toujours l'image d'une belle puissance reposant sur trois groupes : Roudière, Michel

Thierry et SOTAP-Carol.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« À partir de 1980, Lavelanet compte surtout sur 2-3 entreprises importantes. Je peux les citer, c'est Roudière bien sûr, la principale, puis c'est Michel Thierry qui évolue favorablement avec les tissus techniques, et après on a encore la SOTAP-Carol. Donc ce que l'on perd en petites entreprises, on le gagne avec le développement des grosses entreprises que je viens de citer. Ce qui fait que la production ne chute pas. Mais Lavelanet tient par trois entreprises en quelques sortes. Alors qu'avant, elle tenait avec une multitude de petites entreprises. Et donc ça, ça va être un risque pour la suite. »

En perdant ses petites entreprises, dont les tisserands-patrons, le territoire voit disparaître la souplesse en sous-traitance qui avait fait sa force. Pourtant, de 1974 à 1984, on ne se sent pas encore en danger industriel en Pays d'Olmes.

Jean-Michel Caux, maire de Lavelanet entre 1983 et 1995 :

« Je me rappelle de manifestations importantes qui avaient eu lieu quand Dumons était en difficulté. Une marche importante qui avait rassemblé des centaines de personnes, peut-être plusieurs milliers, entre Laroque et Lavelanet, parce qu'à Laroque il y avait également un établissement ancien, je crois que c'était Fonquernie, qui fermait à ce moment-là. Il y avait Fonquernie à Laroque, Dumons à Lavelanet, on sentait qu'il y avait vraiment des bouleversements importants. Par contre, il y a un développement de Roudière. Roudière continue à progresser, Thierry aussi. La SOTAP est en plein essor également. Donc à mon avis, le déclin des petites entreprises textiles du Pays d'Olmes, et notamment de Dumons, qui était une entreprise un peu phare, la plus ancienne, etc, est masqué par la progression des autres entreprises. »

Roudière poursuit sa diversification, créant de nouveaux produits plus souples et plus agréables à porter.

Yves Vidal, créateur chez Roudière :

« Et après il s'est fait du 60/40, 60 % de laine et 40 % de polyester. Après, ça faisait même 70/30. 70 % laine et 30 % polyester. Et après il se faisait aussi du polyester/viscose. On a fait du polyester/coton. On a fait du polyester/lin. Et après on a fait du pur laine, du 100 % laine. Il y avait une demande de tissus plus souples et plus agréables à porter. Parce que le Tergal c'était un petit peu raide et pas très souple. Alors on a mis un peu plus de laine pour assouplir les tissus. Et puis on pouvait faire des tissus plus agréables au toucher. »

Cette dynamique fait que l'arrêt de travail de plusieurs semaines, en 1984 chez Roudière, est encore une grève menée le sourire aux lèvres. On ne se bat pas encore pour défendre l'activité industrielle et les emplois, mais pour obtenir de nouveaux gains sociaux.

Alain Fournès, ouvrier à Nestor chez Roudière :

« On a fait grève, on a bloqué 3 semaines je crois, pas loin d'un mois. Et effectivement on a eu le 13ème mois, les 12 % d'augmentation, la participation à divers frais, etc. »

Effondrement de l'industrie textile du Pays d'Olmes

Chute du cardé d'habillement

À partir de 1984, la situation change radicalement. Le cardé d'habillement s'effondre. Les teintures et apprêts qui y sont liés en font les frais.

Jean Barbe, patron des apprêts Barbe :

« Moi, à ce moment-là, j'ai eu deux clients principaux, qui étaient Bergère et Chaubet. Ils m'ont laissé chacun 300 millions d'anciens francs. Je me suis retrouvé avec 600-700 millions d'anciens francs impayés. »

Seules les sociétés capables d'investir et de renouveler leur clientèle survivent encore, sachant exploiter les opportunités offertes par le plan textile Mauroy, en 1982.

Paul Maris, patron des apprêts Maris entre 1982 et 1992 :

« Ce plan textile nous a permis de lancer le développement, de restructurer et de moderniser l'outil de production de la teinture bourre et des apprêts. Ça nous a permis d'aller encore plus loin et nous sommes partis chercher du travail dans le nord de la France. Déjà en ce temps-là, aller chercher à Roubaix des pièces pour les laver dans le Touyre, c'était pas gagné. Pourtant, nous y sommes arrivés. Dans les années 1988-89, un tiers de notre chiffre d'affaires se faisait dans le nord de la France. Nous avons également développé notre activité sur la région de Lyon et de Vienne, et ensuite vers l'étranger, la Belgique et l'Espagne. »

Restructurations dans le secteur du peigné

Le peigné souffre aussi : Roudière entre en crise à partir de 1986. Après être passée entre plusieurs mains, la société est rachetée par le puissant groupe

Chargeurs, dirigé par Jérôme Seydoux. La surprise est générale, y compris chez les cadres dirigeants.

René Hans, cadre dirigeant chez Roudière :

« Je me souviens un matin, j'arrivais à 7 h 45 au bureau, et à 8 h arrivait Jacques Foropon : « Hans ! Viens dans mon bureau ! » Je lui demande ce qu'il se passe à l'interphone. Il était au 1er étage et j'étais au rez-de-chaussée. Je monte en courant et je dis : « —Qu'est-ce qu'il se passe ? —Tu le savais et tu m'as rien dit ! —Quoi ? —On a été rachetés. —Mais rachetés par qui ? —Mais les représentants ont dû te le dire ! —Mais non je ne le savais pas, je te donne ma parole que je ne le savais pas. —Ben on a été rachetés par un groupe Chargeurs. » Et lui il l'a découvert comme ça, ce qui n'était pas du tout un bon moyen de démarrer les relations avec un type comme Foropon. »

En vue de restructurer Roudière, Jérôme Seydoux fait immédiatement procéder à un audit, ne cachant pas sa volonté de réduire la main-d'œuvre.

Jérôme Seydoux (images d'archive), PDG de Chargeurs :

« Toutes les industries, y compris le textile, évoluent technologiquement, ce qui fait que malgré tout, du point de vue production, elles ont de moins en moins d'ouvriers. Elles se modernisent de plus en plus, il y a de plus en plus de choses automatiques et d'informatique. À l'heure actuelle, même dans certaines industries textiles, la part de la main-d'œuvre est pas tellement élevée. Donc automatiquement dire que l'industrie textile est une industrie de main-d'œuvre, ça devient une erreur. C'est une industrie comme une autre qui peut elle aussi être modernisée et qui peut exister en France et en Europe. »

Sébastien Cruz, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Le groupe Chargeurs rachète. Pendant presque deux ans, ils font un audit. Des gens avec des chronos, des cahiers, qui ne font que contrôler, écrire. Ça dure deux ans. On s'est dit : « C'est pas possible, ils préparent quelque chose. » Effectivement, en 1989, 745 licenciements sont annoncés. »

Le plan imposé surprend par son ampleur. La CGT tente de mobiliser à Lavelanet. Cette fois, il s'agit de défendre les emplois menacés par centaines.

Jean-Michel Caux, maire de Lavelanet entre 1983 et 1995 :

« J'avais eu une réunion à Paris avec Fauroux, qui était ministre de l'industrie, et Chérèque, qui était chargé de la reconversion industrielle. Mais on m'avait assuré que ce serait limité, qu'avec les reclassements, les pré-retraites, etc, il y avait beaucoup de pré-retraites à l'époque, ça

allait passer sans trop de casse. Quand on m'annonce la réalité quelques mois après, que c'était pas 200 ou 300 suppressions d'emploi qui auraient pu être facilement absorbées mais que c'était 700 ou 800, un nombre énorme, moi j'étais complètement assommé. C'était pas du tout ce qu'on attendait, on espérait que ce serait beaucoup plus limité. »

La réaction ouvrière étonne par sa faible ampleur.

René Hans, cadre dirigeant chez Roudière :

« Le premier licenciement est relativement bien passé parce que dans les ateliers, les gens sentaient qu'on était devenus trop nombreux par rapport aux besoins de la production. Donc quand ça s'est fait, ça a été douloureux mais ça a été relativement bien accueilli. »

Sébastien Cruz, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Les salariés disaient : « C'est normal, il n'y a pas de boulot. » La seule chose qu'on voit c'est qu'il n'y a pas d'activité. Il n'y a pas d'activité et ça ne peut pas continuer en l'état. Moi je le pense en tant que représentant du personnel, les salariés le pensent aussi, et les dirigeants créent les conditions pour que tout le monde se dise : « Il va falloir dégraisser le mammouth. » »

Beaucoup choisissent le départ volontaire. Pour les plus jeunes, c'est l'incertitude et le désarroi qui prédominent, surtout lorsqu'on est deux à travailler chez Roudière, qu'il faut élever trois enfants et rembourser l'emprunt de la maison.

Sébastien Cruz (images d'archive), ouvrier chez Roudière :

« Mes parents habitaient en Espagne. Ils avaient des problèmes pour vivre. Ils sont venus ici. On est nés ici, toute notre vie est basée sur le textile. Maintenant, si jamais ça venait à se produire, ce serait une catastrophe pour toute ma famille. »

Danièle et Jacques Figarol (images d'archive), employés chez Roudière :

« —Peut-être tous les deux, c'est possible qu'on quitte le pays. —Mais pour aller où ? —On laisserait la maison, on changerait les filles d'école. —Et puis c'est notre vie quand même. »

Mouvements sociaux contre le licenciement de masse

La situation est jugée suffisamment préoccupante pour que trois ministres, dont Roger Fauroux et Jacques Chérèque, se déplacent en Ariège devant une assemblée d'élus, de banquiers et de dirigeants d'entreprise.

Un an plus tard, nouvelle douche froide : Chargeurs annonce un autre plan social.

Alain Fournès, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« En 1989, Chargeurs annonce qu'ils dégraissent le mammouth. Ça n'a choqué personne donc ils ont licencié 750 personnes, avec des promesses d'investissements pour rationaliser notamment la teinture fil, qui devait être entièrement automatisée, robotisée, etc. L'année d'après, en 1990, on repart sur 450 licenciements et il y a eu zéro euro d'investissement. Ce qui fait que tout le monde a réagi, a compris que l'intérêt de Chargeurs c'était de fermer rapidement et que l'investissement c'était une promesse pour faire passer la pilule l'année d'avant. »

Cette fois, la mobilisation est massive. Grèves et occupations d'usines sont votées.

Sébastien Cruz, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« La bataille qui a été menée, ce n'est pas la CGT toute seule. La CGT, on peut être 10 militants… C'est parce que les gens, on avait éveillé leur curiosité, on avait fait des Assemblées Générales au quotidien. Tous les jours, par équipes, on donnait les informations et on disait ce qu'il en était. On faisait des grèves reconductibles jour par jour. »

Les ouvriers sont révoltés. Aux manifestations massives à Lavelanet s'ajoute la conduite d'actions spectaculaires à la préfecture et à la Chambre de commerce et d'industrie.

Extrait d'un journal télévisé (images d'archive) :

« À l'issue de l'entrevue, la pression est à son comble. Les manifestants laisseront éclater leur colère avant de déverser un métier à tisser de plusieurs tonnes dans la cour de la préfecture. »

Lors du tractage sur la nationale 20 bloquée, des élus manifestent leur soutien au mouvement des ouvriers de Roudière.

Extrait d'un journal télévisé (images d'archive) :

« Au même moment, les commerces de la ville ont baissé leur rideau en signe de solidarité. »

Sébastien Cruz, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Prendre des métiers à tisser, des ensouples, les amener à Foix pour les déverser à la préfecture, à la Chambre de commerce et d'industrie, parce qu'on a cassé toute la devanture de la Chambre de commerce et d'industrie avec des ensouples de métier à tisser. C'était la référence du patronat. Après ça a été le blocage avec les camions-poubelles de la

nationale 20. Et là il y avait les élus et tout, il y avait tous les maires du Pays d'Olmes pratiquement, le conseil départemental aussi… La pression, elle y était. Il y avait la pression avant les négociations, pendant, et après. »

L'arrivée des forces de l'ordre à Lavelanet marque un nouveau tournant en exacerbant les tensions.

Alain Fournès, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Pendant qu'on était au comité de groupe, on apprend que les CRS étaient là. Sauf qu'il a fallu qu'on gère pas mal de personnalités. Tout le monde est chasseur ici, certains ont des tronçonneuses dans la voiture, d'autres des fusils… Voilà, ça a failli mal tourner. »

Beaucoup vivent encore cette épreuve de force comme un traumatisme.

Jean-Louis Rossi, délégué CFDT du personnel chez Roudière :

« On a eu droit aux CRS au rond-point de Lavelanet. On a été très déçus. Pourtant on ne faisait rien de mal, on défendait notre travail. Et c'est le Dr Alzieu qui nous a aidés à arrêter les CRS, sinon ils allaient venir nous battre au rond-point, on faisait rien de mal. »

Jean-Michel Caux, maire de Lavelanet entre 1983 et 1995 :

« Moi, j'ai craint le pire. Le pire peut arriver. Il y avait des gens qui étaient très remontés, et je les comprenais, des ouvriers qui étaient très remontés. Certains parlaient d'arriver avec des fusils, des armes, etc. On a passé beaucoup de temps à palabrer pour faire baisser la pression. »

La signature d'un protocole d'accord en juillet 1990 met fin au conflit social. Mais l'amertume est grande et la confiance définitivement brisée.

Sébastien Cruz, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Ça s'arrête parce qu'on fait un protocole de sortie de conflit. Où dedans, bien sûr, on obtient une usine neuve à La Bastide-de-Bousignac, parce que le groupe Chargeurs veut la mettre sur une mairie de droite. M. Senié, qui était le maire de La Bastide-de-Bousignac, était de droite. Ils l'ont mise là-bas, j'ai dit : « Moi je m'en fiche. » Qu'elle soit à La Bastide-de-Bousignac, à Lavelanet, à Laroque d'Olmes, je m'en fiche. Du moment qu'ils la font, c'est l'essentiel. On signe dedans qu'il n'y aura pas de poursuites contre l'ensemble des salariés qui ont mené des actions, même contre les représentants du personnel. Je me rappelle plus du contenu, mais qu'on lèverait les retenues de salaire, etc. On avait un protocole de sortie de conflit qui était correct, avec des primes qui avaient été obtenues pour ceux qui

partaient dans des conditions différentes. Voilà, ça ça avait été gagné mais bon, on a perdu des emplois. »

Un an plus tard, Sébastien Cruz est licencié. À l'âge de 30 ans, il ne retrouva jamais de travail dans le textile.

Alain Fournès, délégué CGT du personnel chez Roudière :

« Sébastien Cruz, ils ne lui ont pas laissé le choix. Il a dû partir chez Brantôme. Après, Sébastien ça a été une grosse histoire. Ils ont payé cash pour pouvoir le dégager. »

Conclusion

Au-delà du cas personnel du leader de la grève de 1990, c'est tout une partie de la société du Pays d'Olmes qui se trouve sans perspectives. Si Chargeurs ouvre une nouvelle période de croissance industrielle, les 1500 licenciements directs plongent la région dans la récession démographique et la crise sociale. Les années 1989-1990 ont créé le doute : pour la première fois, textiliens et habitants prennent largement conscience du danger qui plane sur leur territoire industriel et sur leur propre avenir. Dans cette nouvelle temporalité marquée par l'incertitude se mêlent croissance des grands groupes et régression des petites entreprises, qu'elles soient indépendantes ou sous-traitantes. Cependant, malgré les craintes pour l'avenir industriel, rien encore ne laisse présager la chute finale des années 2000 en Pays des Pyrénées cathares.